Image not found or type unknown

provenance des revenus du parent payeur

Par **Abitibi**, le **03/03/2013** à **03:55**

Bonjour,

Le père de mes enfants a obtenu un nouvel emploi. Il avait le choix de prendre le plein salaire ou alors un salaire moindre mais avec véhicule fourni (essence incluse). Il a choisi le salaire moindre avec la voiture. Lorsque nous calculons la pension qu'il me donne, doit-on tenir compte du montant que représente la voiture?

Merci de votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés